



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Réservé uniquement aux particuliers

VIDE GRENIER dimanche 18 mai 2025

de 7 h 00 à 17h00

Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Téléphone :
Courriel Obligatoire :@.....

- 5 mètres 12.50 €
 10 mètres 23.00 €

Dimension de votre véhicule : _____

N° IMMATRICULATION :

Ce dernier ne doit pas dépasser l'emprise **réservée**

(Pour UN seul véhicule)

Chèque joint d'un montant de _____ Euros (libellé à l'ordre du COMITE DES FÊTES)
Formulaire d'inscription à retourner à : MAIRIE Comité Des Fêtes 1, Place Franklin Roosevelt 57130
Ars Sur Moselle

ATTESTATION SUR L'HONNEUR (PARTICULIER)

(Établie en vertu des articles R321 – 9 code pénal et L310-2 code du commerce)

Je soussigné (e) (nom et prénom) :

Adresse :

N° de pièce d'identité :

Certifie sur l'honneur ne pas participer en qualité d'exposant à plus de deux manifestations de type
Brocante ou Vide grenier au cours de l'année 2025.

Fait à Le

Signature obligatoire

Conditions Générales :

1. Prise en compte des inscriptions, dans la limite des places disponibles.
2. Installation de 5 h 00 à 7 h 00 (au-delà, la place sera réattribuée)
3. Le jour de la manifestation à partir de 5 h 00, à votre arrivée au début de la rue R.Poincaré le n° d'emplacement attribué, sera communiqué aux réservataires, Il est interdit de modifier la disposition des emplacements. Seul, le comité des fêtes sera habilité à le faire, si nécessaire.
4. Cette manifestation est un vide grenier, vous êtes donc responsable de votre étalage
5. Le Comité des Fêtes décline toutes responsabilités (vol, casse, type de produits vendus, etc...)
6. Le Comité des Fêtes se réserve le droit de refuser un exposant s'il estime que la vente du produit fait tort à l'organisateur
7. Aucun remboursement n'est possible, quel que soit le motif
8. 1 sac poubelle sera remis à chaque participant.
9. Lors de votre départ, ne rien laisser sur place.
10. Tout exposant s'engage à ne pas remballer sa marchandise avant la fin de la manifestation, à savoir : 17 H 00.
11. La vente de boissons et de petite restauration (glaces, confiserie etc...) est strictement réservée au Comité des Fêtes, organisateur du vide grenier.

Une liste exhaustive des exposants est établie pour faire valoir ce que de droit auprès des forces de police, de gendarmerie et de la Préfecture.

Votre inscription sera confirmée par sms ou par mail dans la limite des places disponibles et sous réserve de votre dossier complet.

- Le formulaire (correctement rempli), daté et signé.
 Votre chèque libellé à l'ordre du Comité des Fêtes Ars sur Moselle
 L'attestation sur l'honneur (correctement remplie), datée et signée.
 La photocopie recto verso de votre pièce d'identité.

DATE DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE : 30 avril 2025

Je déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions générales :

Fait à Le **Signature obligatoire**
(précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Avec les remerciements du Comité des Fêtes d'Ars sur Moselle

Pour tous renseignements, tél. au 0387.60.96.37 de 11 h 00 à 12 h 00

du lundi au vendredi uniquement le matin

Courriel : muriel.dalmard@ville-arssurmoselle.fr

Mairie : Place Franklin Roosevelt-57130 ARS-SUR-MOSELLE

